



Les contrôles généraux de l'information et de la technologie de l'information

Chapitre 4 Améliorer la reddition de compte

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Pour comprendre les processus et les contrôles en place dans le domaine crucial des systèmes d'information et de technologie de l'information (ITI).
- Pour vérifier si les contrôles généraux en place permettent d'assurer l'intégrité des systèmes d'ITI. Cette première évaluation éclairera nos futurs audits de l'optimisation des ressources axés sur la TI.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Le gouvernement de l'Ontario compte sur l'ITI pour offrir un large éventail de services et d'activités dans des domaines tels que la santé, l'éducation, les services sociaux et la justice.
- Les contrôles généraux d'ITI sont la première ligne de défense contre les menaces telles que les virus, le piratage, le sabotage, le vol et l'accès non autorisé à l'information et aux données.

Constatations

- Il n'y a pas eu de stratégie globale en matière d'ITI entre 2013 et 2016.
- Les ententes de niveau de service sont importantes, car elles précisent les types de services à fournir et leur qualité, le processus décisionnel concernant les systèmes d'ITI et les modalités d'évaluation de la performance. Nous avons toutefois constaté que 75 % des systèmes d'ITI du gouvernement n'étaient pas couverts par des ententes de niveau de service.
- Déjà en 2009-2010, il avait été déterminé qu'il était plus que temps de remplacer ou de moderniser deux des systèmes que nous avons audités, soit ceux des tribunaux et des permis. Or, ces systèmes n'ont toujours pas été modernisés. On a essayé de moderniser le système des tribunaux, mais la tentative s'est soldée par un échec, et le gouvernement a dû radier 4,5 millions de dollars. Le système des permis, qui devait être modernisé à un coût estimatif de 230 millions de dollars avant 2016, a connu d'importants retards, et l'on ne s'attend pas à ce que la modernisation soit terminée avant 2025.
- Depuis 2009, le niveau de maintenance du système des tribunaux et de celui des permis se limite au strict nécessaire pour permettre aux ministères de répondre aux exigences législatives, mais il ne leur permet pas d'améliorer la prestation des services.
- Nous avons observé que les trois systèmes d'ITI présentaient des problèmes à des degrés divers. Certains utilisateurs jouissaient notamment de droits d'accès inappropriés à des données délicates et confidentielles.
- Aucune des entités responsables des trois systèmes audités ne procédait à des analyses des causes profondes ou des tendances des incidents afin d'aider les groupements ITI à repérer et à gérer les incidents récurrents liés entre eux qui ont un impact plus marqué sur la performance en ITI.

Conclusions

- Les groupements ITI doivent réexaminer les délais de modernisation des systèmes et déterminer les cas dans lesquels ces délais peuvent être avancés. Des stratégies appropriées doivent être mises en place afin de s'assurer que la maintenance des systèmes est suffisante pour atténuer la détérioration de leur performance.
- Les trois systèmes doivent être améliorés, notamment par la mise en place de contrôles afin d'établir des ententes de niveau de service, de prévenir tout accès non autorisé aux informations confidentielles et de gérer efficacement les problèmes.
- Les trois systèmes avaient suffisamment de processus et de contrôles en place pour gérer les risques associés à la gestion de la disponibilité et de la capacité, à la continuité des activités et à la reprise après sinistre.